CONSULTATION N°2015-13

CREATION SITE WEB COMPLET ET DEFINITIF

CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION D'UN SITE WEB COMPLET & DEFINITIF POUR L'AGENCE REGIONALE POUR L'INNOVATION ET L'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES PACA - ARII

Nom de l'entreprise : Agence Régionale pour l'Innovation et l'Internationalisation des entreprises Provence-Alpes-Côte d'Azur – ARII PACA
Responsable à contacter dans l'entreprise : Bruno de FORESTA

Adresse : 22 rue Sainte-Barbe, CS 30394, 13217 – Marseille Cedex 02
Tél : 04 96 17 07 40 / Mob : 06 18 35 40 92
Email : bdeforesta@arii-paca.fr

Sommaire

A. Contexte de la demande....3

A-1 Présentation de l'Agence Régionale pour l'Innovation et l'Internationalisation des entreprises Provence-Alpes-Côte d'Azur....3

A-2 Organisation....3

B. Objet de la demande....4

B-1 Attentes....4

B-2 Etat des lieux des outils de communication existants....4

B-5 Les principaux publics visés par ce site....5

B-6 Arborescence – Plan du site....5

B-7 Contenus....5

C. Prestations attendues....8

D. Le cadre de la demande....9

E. Définition de la prestation et règlement de la consultation....9

A. Contexte de la demande

A-1 Présentation de l'Agence Régionale pour l'Innovation et l'Internationalisation des entreprises Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'Agence Régionale pour l'Innovation et l'Internationalisation des entreprises Provence-Alpes-Côte d'Azur, ci-après dénommée ARII, est l'association régionale en charge de traitement, de portage et de suivi des questions d'innovation, de développement économique, d'attractivité et d'international au bénéfice des entreprises et autres acteurs concernés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
De création récente (décembre 2013) et opérationnelle depuis mi 2014, cette dernière résulte du fruit de la fusion de 2 structures (et de leurs équipes) préexistantes :

- Méditerranée Technologies (association, loi 1901) : en charge de l'animation du Réseau Régional de l'Innovation et des activités en lien (+/- 15 pax).
- La Mission de Développement Economique Régional (association, loi 1901) : en charge des questions d'attractivité sur le territoire PACA (+/- 10 pax).

Outre le sens évident et la rationalisation intrinsèque qu'occasionne ce rapprochement, ce type d'organisation correspond également à un modèle de plus en plus courant au sein d'autres régions françaises, ces dernières années.
En plus de ses propres fondateurs, elle entraine dans le sillage de ses actions les acteurs et réseaux régionaux suivants : agences de développement économique territoriales, Pôles de Compétitivité et PRIDES, réseaux consulaires, incubateurs et pépinières, …, dans des démarches de co-construction, chacun sur les métiers et actions qui sont les siennes.

A-2 Organisation

L'Agence Régionale pour l'Innovation et l'Internationalisation des entreprises Provence-Alpes-Côte d'Azur, est une association de type 1901.
Organisation fonctionnant selon le principe de la commande publique (CPI – Commande Publique Intégrée), elle est ainsi saisie et missionnée par ses membres fondateurs par ce biais. Ses 5 membres fondateurs sont :

- Le Conseil Régional PACA
- Les services déconcentrés de l'Etat en région : Préfecture de région PACA
- La Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale PACA
- La Banque Publique d'Investissement - BPI France
- La Caisse des Dépôts et Consignations – CDC

L'ARII sera très certainement amenée à évoluer sur ses statuts et devenir à court/moyen terme un GIP (Groupement d'Intérêt Public) : *« il s'agit, en France, d'une personne morale de droit public, dotée d'une structure de fonctionnement légère et de règles de gestion souples. Il peut être constitué entre différents partenaires publics ou entre un partenaire public au moins et un ou plusieurs organismes privés. Ayant un objectif déterminé devant répondre à une mission d'intérêt général à but non lucratif, le groupement d'intérêt public a une mission administrative ou industrielle et commerciale ».*
Composée à ce jour de +/- 25 personnes, l'ARII a pour vocation de travailler et faire travailler de manière collaborative à ses partenaires et aux entreprises de la région les sujets suivants :

- Le suivi et l'assistance à l'innovation et la mise en place de son réseau en région.
- L'attractivité de la région et de ses territoires (attraction d'investissements directs étrangers).
- L'assistance, le suivi et la valorisation des grands projets structurants développés sur le territoire régional.
- L'internationalisation des entreprises : export, partenariats internationaux, coopération, …)

- Les points relatifs aux questions de RH.

Pour ce faire elle se mettra en capacité pour elle-même et pour ses partenaires, d'organiser des missions et délégations à l'étranger, ou d'en accueillir, de participer à des événementiels divers, …, de valoriser par tous moyens tous ces grands projets, ces missions, tant au travers de moyens de marketing et de communication classiques qu'aux moyens à sa disposition par l'utilisation du web et des réseaux sociaux, au travers d'outils d'ingénierie financière, de soutien aux entreprises, d'assistance à l'implantation d'entreprises, de collecte, de compilation et de valorisation de données et de productions à caractère économique et innovantes, …

B. Objet de la demande

B-1 Attentes

Création d'un site internet institutionnel complet.

Le but de ce site est de faire connaître l'agence, ses métiers, services, son périmètre d'action, opérer des liens avec ses sites métiers et ses partenaires habituels, … : **un site institutionnel, informatif, se devant de donner une image dynamique, moderne, créative et d'excellence.**

B-2 Etat des lieux des outils de communication existants

A ce stade, les personnes qui animent aujourd'hui les principaux métiers de l'ARII avaient au préalable, avant la fusion, développé une large gamme d'outils pour leurs propres besoins tout autant que pour leurs actions externes qu'elles sont amenées à opérer seules ou conjointement avec leurs partenaires. Des stratégies de communication et les outils qui en découlaient ont donc existé pour chacune des 2 structures précédentes.

A ce stade, des éléments et outils de communication « survivent » à cette fusion, sans cohérence d'ensemble opérée entre eux. On y trouve ainsi : 2 sites internet « institutionnels » (appartenant chacun aux 2 structures passées **Méditerranée Technologies** www.mediterranee-technologies.com et **MDER** www.investinpaca.com) et 7 autres sites métiers (ou pages de présentation hébergées) rattachés :

- **WOIC :** présenté sous forme d'une page dédiée sur le site www.investinpaca.com , menu « Qui sommes-nous ? » / rubrique « ITER & ENR : WOIC »
- **EEN :** site métier en propre, www.med2europe.eu
- **PMDE :** site métier en propre www.pacamodedemploi.com et également présenté sous forme d'une page dédiée sur le site www.investinpaca.com , menu « Qui sommes-nous ? » / rubrique « RH : PACA Mode d'Emploi »
- **PACA Innovation :** site métier en propre www.pacainnovation.com
- **Observatoire PACA :** site métier en propre http://www.observatoirearii-paca.fr/
- **RDT : p**résenté sous forme d'une page dédiée sur le site de BPI France http://techneo.bpifrance.fr/liste_des_competences/techneo/
- **PASS Trench Tech PACA :** site métier en propre www.monpassfrenchtechenpaca.fr

NB : pour chaque site existant, l'ARII vous indiquera quel moteur/technologie est utilisé et qui les met à jour. Certains de ces sites (peu d'entre eux seront à conserver en propre, d'autres, la majorité seront à réintégrer dans le site principal ARII.

B-5 Les principaux publics visés par ce site

- L'ensemble des **partenaires du développement économique et de l'innovation** de Provence-Alpes-Côte d'Azur : Pôles de compétitivité/PRIDES, agences de développement économique, réseau consulaire, incubateurs, pépinières, associations professionnelles, … (structures associatives privées ou semi-privées). Importance primaire. Recherche d'informations et/ou de services.
- Les **entreprises du territoire.** Importance primaire. Recherche d'informations et/ou de services.
- Les **entreprises étrangères** en quête d'implantation dans la région. Importance primaire. Recherche d'informations et/ou de services.
- Les **partenaires académiques** (universités, écoles, laboratoires). Importance secondaire. Recherche d'informations et/ou de services.
- Les **porteurs des grands projets territoriaux.** Ex : ITER, Henri Fabre, … 'structures associatives privées ou semi-privées). Importance primaire. Recherche d'informations et/ou de services.
- Les membres **fondateurs institutionnels** de l'ARII : Conseil Régional PACA, Etat en région, CCI Régionale, BPI France et CDC (structures publiques). Importance secondaire. Recherche d'informations.
- L'ensemble des **collectivités locales** (structures publiques). Importance secondaire. Recherche d'informations.
- Toute **personne** en quête d'informations à vocation économique (particulier, chef d'entreprise, étudiant). Importance secondaire. Recherche d'informations et/ou de services.
- Toute **autre structure française** sur les mêmes sujets que ceux des structures listées ci-dessus (publique, semi privée ou privée). Importance secondaire. Recherche d'informations.

B-6 Arborescence – Plan du site

L'Arborescence sera fournie par l'ARII

B-7 Contenus

Les contenus seront fournis par l'ARII.

- **Accueil :** Page d'accès au site; simple et épurée, proposant un minimum d'infos, mais orientant le visiteur vers les infos contenues dans le site.
  - Design et photo(s) à fournir par l'agence.
  - Proposition de texte fournie par l'agence.

- **Présentation ARII :**

  Selon recommandation du prestataire. En tout état de cause cette partie sera constituée de :
  - Une présentation rapide de l'ARII devra être disponible. Elle devra, en outre, offrir :
  - Une présentation du **CSAE** (Comité Stratégique des Acteurs Economiques), organe interne à l'ARII, composé d'acteurs économiques de la région (entreprises, réseaux, clusters et/ou institutionnels) permettant d'assister l'ARII dans la définition de sa feuille de route.
  - Une présentation du **GES** (Groupe d'Experts Stratégique). Au sein du CSAE existe également le GES, groupe resserré de 9 entrepreneurs, émanant du CSAE, permettant une réflexion resserrée sur certains sujets. Présentation succincte à faire.

  - Présentation de **l'équipe**
  - Présentation des membre**s fondateurs**
- **Contact :** un formulaire de contact devra être disponible.
-
- **Actualités :** des actualités devront pouvoir apparaitre à l'écran, selon les besoins liés à l'actualité de l'ARII et/ou de ses partenaires. Cette fonctionnalité devra pouvoir être opérée simplement par une personne de l'ARII (interface utilisateur).

- **International :** Partie constituée de
  - Une présentation du sujet (**qu'est-ce que l'international** pour l'ARII ?) + illustration du « **PRIE** – Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises » (politique régionale de la région en matière d'attractivité).
  - Une présentation du sujet de **l'export** (comment est traité ce sujet au sein de l'ARII ?) Cette partie sera complétée :
    - D'une présentation de l'export tel que traité par le **réseau consulaire** (CCIR et les CCIT).
    - D'une présentation du **« Guichet Unique de l'Export »** tel que traité par le réseau consulaire.
    - D'une présentation des **Pôles et PRIDES.**
  - Une présentation du sujet de **l'attractivité et des talents** (comment est traité ce sujet au sein de l'ARII ?). Cette partie sera complétée :
    - D'une présentation du **réseau des agences départementales** (6 agences en PACA) + des liens vers leurs sites web.
    - D'une présentation des **liens métiers opérés par l'ARII** sur l'attractivité. Cette partie sera complétée :
      - D'une présentation du métier **d'attractivité** et du site www.investinpaca.com (à quoi il sert) et de son lien.
      - D'une présentation du métier « **Talents / RH »,** opéré par PMDE - PACA Mode d'Emploi (marque du service attractivité talents/RH de l'ARII) et de son lien vers le site : www.investinpaca.com (page de présentation hébergée sur le site de l'attractivité)..
      - D'une présentation du métier « **ITER / ENR »,** opéré par le WOIC – Welcome Office for International Companies (marque du service attractivité ITER / ENR de l'ARII) et de son lien vers le site : www.investinpaca.com (page de présentation hébergée sur le site de l'attractivité).
  - Une présentation du sujet de la **coopération** (comment est traité ce sujet au sein de l'ARII ?). Cette partie sera complétée :
    - D'une présentation du **Pôle Med** (4 structures en PACA) + des liens vers leurs sites web.
    - D'une présentation d'ANIMA + lien vers leur site web.

- **Innovation :** Partie constituée de
  - Une présentation du sujet (**qu'est-ce que l'Innovation** pour l'ARII ?) + illustration de la « **SRI** – Stratégie Régionale d'Innovation » (politique régionale de la région en matière d'innovation).
  - D'une présentation des **liens métiers opérés par l'ARII** sur l'innovation. Cette partie sera complétée :
    - D'une présentation du réseau **PACA Innovation** (à quoi il sert) et de son lien : www.pacainnovation.com .

- D'une présentation du réseau et des services **EEN** – Enterprise Europe Network (à quoi cela sert) et de son lien : www.med2europe.eu .
- D'une présentation du **PASS French Tech,** label régional PACA (à quoi cela sert) et de son lien www.monpassfrenchtechenpaca.fr
- D'une présentation du réseau **RDT** – Réseau de Développement Technologique (à quoi il sert).

- **Programmes (GPS – Grands Programmes Structurants et Projets) :** Partie constituée de :
  - Une présentation des GPS (**qu'est-ce qu'un GPS** pour l'ARII ?).
  - Une présentation des grands projets territoriaux (**qu'est-ce qu'un grand Projet** pour l'ARII ?).
    - Présentation succincte projet Henri Fabre
    - Présentation succincte projet Technopôle de la Mer
    - Présentation succincts divers autres projets

- **Observation :** Partie constituée d'une présentation du sujet **(qu'observe l'ARII ?)** et de son lien : www.observatoirearii-paca.fr .

***B*-8 Fonctionnalités - Développement**

Ce site se doit d'être informatif et institutionnel. Il ne nécessite donc pas de fonctionnalités particulières définies pour le moment. Néanmoins cela peut faire l'objet d'étude selon les préconisations de l'agence. (moteur de recherche interne au site, formulaire de collecte d'information, boutique électronique, sondage, quizz, …).
Une exception à cela :

Emplacement	Nom Rubrique	Fonctionnalité	Descriptif
Page d'accueil	Actualités	Mise à disposition d'informations fraîches	Nous souhaitons que nos visiteurs disposent des informations récentes, sous forme de brèves, renvoyant vers le développé de cette information

Ainsi, une gestion des actualités devra être possible. Elle devra (sauf préconisation inverse de l'agence) pouvoir être opérée directement par le client à distance et ce, de manière simple (interface d'utilisation simple).

Aucune autre contrainte technique particulière ne semble requise à ce stade.

Des liens pourraient être amenés à être développés vers certains outils / interfaces pouvant être développés sur des sujets particuliers de type, interface de formation en ligne / mooc, …

B-9 Langues

Ce site devra être accessible et traduit entièrement en langue anglaise, en plus de sa version française. Il est donc nécessaire de prévoir un site multi langues.

C. Prestations attendues

C-1 Charte graphique et charte éditoriale
Charte graphique : l'agence s'attachera à utiliser la charte graphique définie par l'ARII.

Charte éditoriale web : l'agence s'attachera à utiliser la charte éditoriale web définie par l'ARII.

C-2 Création et récupération des contenus
L'ensemble des contenus de textes sont disponibles et seront transmis par l'ARII.

C-3 Dépôt du nom de domaine et adresses mail
L'agence n'aura pas la responsabilité de déposer de nom de domaine, ces derniers étant déjà créés :

- « arii-paca.fr » (chez OVH)
- « ariipaca.fr » (chez notre prestataire informatique)

L'agence n'aura également pas nécessité de se charger du transfert du nom de domaine auprès de l'hébergeur du site, le prestataire informatique du client s'en chargeant par ailleurs. L'agence devra, par contre, donner l'adresse IP ou pointe le www, après le montage du site, à notre prestataire informatique.

C-4 Hébergement
Une prestation d'hébergement sera proposée par le prestataire à l'ARII.

C-5 Référencement
Le prestataire assumera la prestation de référencement du site de l'ARII auprès des moteurs de recherché. Il conseillera l'ARII au mieux pour obtenir les meilleurs résultats possibles. Il prendra en charge les procédures d'inscription du site auprès des différents outils de recherche disponibles sur Internet. Il fera régulièrement un bilan du référencement à travers des rapports écrits.

C-6 Mises à jour
Le système de mise à jour souhaité porte sur un contrat de maintenance (Tierce Maintenance Applicative) confié et opéré par l'agence. Comme évoqué plus haut, seul le menu « Actualités » nécessite d'être opéré à distance par un personnel de l'ARII.
Dès lors une plate-forme de mise à jour autonome ne semble pas requise, sauf pour le bloc « actualités ».

C-7 Statistiques de connexion
L'ARII souhaite pouvoir suivre les statistiques de fréquentation de son site de manière régulière. Elle ne juge cependant pas avoir besoin de statistiques particulières. Un outil classique de remontée et de suivi statistique est donc requis.

D. Le cadre de la demande

La demande est réalisée dans le cadre du déploiement de la stratégie de communication mise en place par l'ARII.

D-1 Les cibles

- Les partenaires et interlocuteurs privilégiés : membres fondateurs et autres collectivités locales (Conseil Régional, Conseils Généraux, chambres de commerce, métropoles, communautés d'agglomérations, villes, …).
- Les principaux réseaux constitués : agences de développement, Pôles et PRIDES, porteurs de grands projets territoriaux, associations professionnelles, partenaires académiques, incubateurs, pépinières, …
- L'ensemble des entreprises du territoire régional possiblement impactées par nos actions de soutien à l'innovation, d'attractivité et/ou d'international.
- Toute personne en recherche d'informations à vocation économique.

E. Définition de la prestation et règlement de la consultation

E-1 Pièces et éléments à produire

Il sera demandé aux candidats les informations, références et éléments suivants :

- **Présentation** de la société et/ou du graphiste free-lance : positionnement, métiers, stratégie, chiffre d'affaires, …
- **Références** du prestataire. Projets comparables déjà réalisés.
- **Tarifs de la prestation:** présenter le global et le détail par postes, affiché en Euros et en TTC.

E- 2 Critères de sélection des offres

La sélection de l'offre se fera sur la plus avantageuse et appréciée en fonction des critères pondérés ci-après :

- Qualité de la prestation visuelle – Pertinence des pistes créatives *(pour ¼ de la note).*
- Coût proposé pour la prestation *(pour ¼ de la note).*
- Capacité à adapter les réponses aux exigences de l'appel d'Offres *(pour ¼ de la note).*
- Délais d'exécution *(pour ¼ de la note).*

NB : Vous est demandée la cession des droits d'exploitation et de reproduction pour toutes exploitations et tous territoires, et ce pour toute la durée légale de protection des droits d'auteur.

E-3 Modalités de réponse et rétro planning

Les offres datées et signées doivent parvenir par courrier et par mail avant la date et l'heure limite de réception des offres indiquées ci-après.

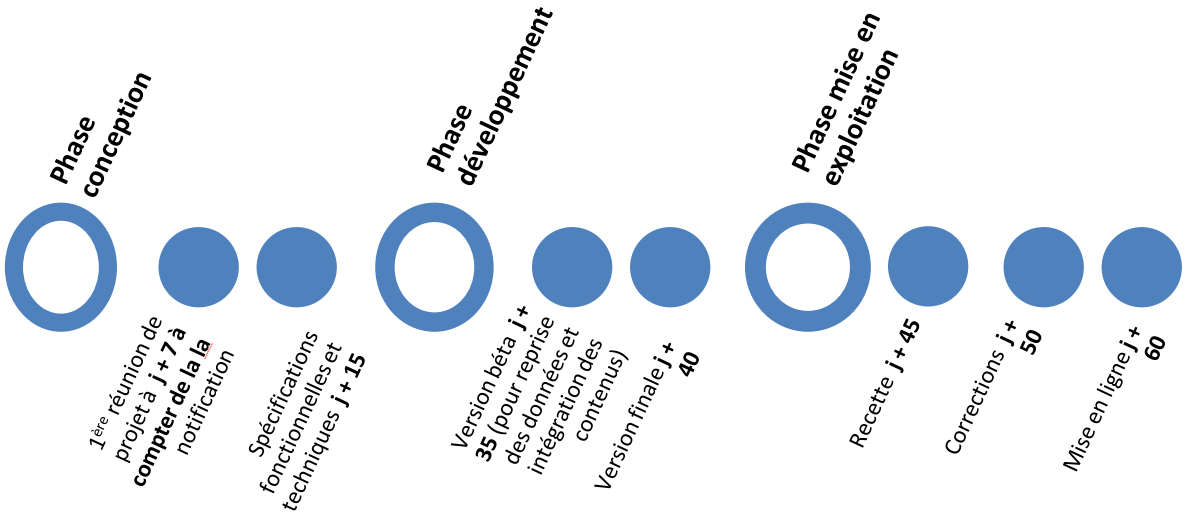

- Elles seront ainsi adressées à :

Agence Régionale d'Innovation et d'Internationalisation des Entreprises PACA
A l'attention de Bruno de Foresta
22, rue Sainte Barbe
CS 30394
13217 Marseille Cedex 02
Mail : bdeforesta@arii-paca.fr
Tél : 04 96 17 07 40
Fax : 04 91 90 01 58

- Calendrier :

- **Date de mise en ligne de cette offre** : Mercredi 15 juillet 2015
- **Date de remise des offres** pour cette prestation : Jeudi 30 juillet 2015
- **Choix du prestataire :** vendredi 31 juillet 2015
- **Validation finale et mise en ligne : J + 60**